

Conseil supérieur de l'éducation. (2018). *Évaluer pour que ça compte vraiment. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018*. Gouvernement du Québec

Nadine Talbot

Volume 45, Number 2, 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1067537ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1067537ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Talbot, N. (2019). Review of [Conseil supérieur de l'éducation. (2018). *Évaluer pour que ça compte vraiment. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018*. Gouvernement du Québec]. *Revue des sciences de l'éducation*, 45(2), 160–161. <https://doi.org/10.7202/1067537ar>

## Recensions

**Conseil supérieur de l'éducation. (2018). *Évaluer pour que ça compte vraiment. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018*. Gouvernement du Québec.**

Pourquoi et comment évaluer ?, la note : un symbole imparfait, le contexte dans lequel s'exerce la responsabilité d'évaluer, les principaux constats et les orientations proposées sont au nombre des thématiques discutées dans ce rapport, rédigé par le Conseil supérieur de l'éducation. Le rapport traite donc des principaux sujets d'actualité concernant l'évaluation des apprentissages. Aux fins de la rédaction de ce rapport, le Conseil supérieur de l'éducation a consulté des professeur·e·s universitaires, des enseignant·e·s du primaire et du secondaire, des consultant·e·s en éducation, certaines directions ainsi que la Fédération des comités de parents du Québec. La consultation d'acteur·rice·s des différents niveaux d'enseignement permet de présenter une synthèse assez représentative de la situation.

La structure de chacun des chapitres permet à la·au lecteur·rice de repérer rapidement les éléments centraux qui sont discutés. D'ailleurs, en plus d'éloquents titres de sections, les auteur·e·s présentent les points saillants dans des encarts à la fin des chapitres en plus d'indiquer des précisions de la même façon au cours des chapitres. Ces encarts aident à la compréhension du texte par la·le lecteur·rice qui ne serait pas expert·e en évaluation des apprentissages. La rédaction du texte qui présente à la fois la réalité du terrain et quelques éléments théoriques permet une prise de conscience des enjeux actuels. Afin de permettre une réflexion plus approfondie, pour qui le désirerait, une riche bibliographie est présentée à la fin du rapport. Une liste des principaux documents gouvernementaux d'encadrement de l'évaluation des apprentissages à la formation générale des jeunes, présentée au dernier chapitre, est fort pertinente pour la·le lecteur·rice désireux·se de prendre connaissance de façon plus approfondie notamment des exigences, des orientations ou des compétences à développer et à évaluer. De plus, un chapitre consacré à la formation des futur·e·s enseignant·e·s permet de constater clairement le manque de formation, dans le cadre des programmes de baccalauréat en enseignement, quant à la compétence cinq intitulée « Évaluer la progression des

apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre ». Par ailleurs, il aurait été judicieux de confier la rédaction du rapport à l'un·e des expert·e·s consulté·e·s en évaluation des apprentissages dans le cadre de ce laborieux travail, puisque certaines précisions ou nuances auraient été souhaitables. Par exemple, le vocabulaire utilisé n'est pas toujours juste, certains termes sont utilisés en tant que synonymes alors que ce n'est pas le cas, à l'occasion le vocabulaire propre à l'évaluation de connaissances est utilisé pour discuter de l'évaluation des compétences, certains termes sont utilisés hors de leur signification et les finalités de l'évaluation des apprentissages ne sont que partiellement présentées.

En bref, il s'agit d'un rapport fort pertinent qui présente l'état des lieux actuels. Par ailleurs, si la·le lecteur·rice n'est pas un·e expert·e en mesure et évaluation, la compréhension du rapport peut être biaisée.

NADINE TALBOT

Université du Québec à Trois-Rivières